



Tél.: (819) 326-5624  
Fax.: (819) 326-7065

## Municipalité de Val-des-Lacs

349, chemin Val-des-Lacs,  
Val-des-Lacs, (Québec) J0T 2P0

### AVIS PUBLIC Concernant le rôle d'évaluation foncière

#### **AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :**

Qu'en conformité avec les articles 70 et 71 de la Loi sur la fiscalité municipale, l'évaluateur de la MRC des Laurentides a déposé à mon bureau, le 24 octobre 2012, le rôle d'évaluation de la Municipalité de Val-des-Lacs devant être en vigueur durant les exercices financiers 2013, 2014 et 2015.

Conformément à l'article 73 de la Loi sur la fiscalité municipale, ce rôle d'évaluation est disponible pour consultation, au bureau administratif de la Municipalité au 349, chemin de Val-des-Lacs. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance du lundi au vendredi de 9 heures à 16 heures (sauf les congés fériés).

Une personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle relative à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire peut déposer auprès de la Municipalité Régionale de comté des Laurentides (MRC des Laurentides) une demande de révision par la section I du chapitre X de la même loi.

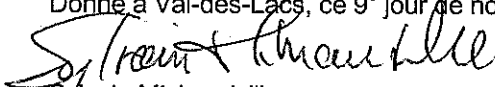
**Pour être recevable, une telle demande de révision doit suivre la procédure suivante :**

1. Compéter avant le 1<sup>er</sup> mai 2013 au moyen d'un formulaire prescrit disponible au bureau municipal, sous peine de rejet, le formulaire énonçant les motifs de votre plainte;
2. déposer ou poster par courrier recommandé la plainte à l'adresse suivante :

**Municipalité de Val-des-Lacs  
349, chemin de Val-des-Lacs (Québec)  
J0T 2P0**

3. être accompagné des frais établis par le règlement 139-97 de la MRC des Laurentides décrétant les tarifs applicables pour les demandes de révision des inscriptions au rôle d'évaluation.

Donné à Val-des-Lacs, ce 9<sup>e</sup> jour de novembre 2012.

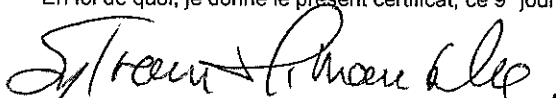
  
Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier

---

#### **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, entre 9 heures et 16 heures, ainsi que la publication dans un journal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 9<sup>e</sup> jour de novembre 2012.

  
Sylvain Michaudville  
Secrétaire-trésorier